

## Pour les enseignants : la Société des professeurs de géographie du Québec.

Andrée Babin

---

Volume 36, numéro 97, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022262ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022262ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Babin, A. (1992). Pour les enseignants : la Société des professeurs de géographie du Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(97), 147–150.  
<https://doi.org/10.7202/022262ar>

---

# Pour les enseignants: la Société des professeurs de géographie du Québec

**Andrée Babin**

Société des professeurs de géographie du Québec,  
286, des Tilleuls,  
Fleurimont (Québec), J1G 4E3

## UN QUART DE SIÈCLE DE VIGILANCE

La Société des professeurs de géographie du Québec (SPGQ) a célébré à Québec, en 1990, ses 25 ans d'existence. Ses fondateurs, les géographes Maurice Saint-Yves et Louis Trotier, lui avaient alors défini deux objets d'intervention. Le premier touche l'enseignement de la géographie: il en vise la promotion et la protection à tous les niveaux d'enseignement. Le second concerne les membres eux-mêmes: il consiste à en protéger et promouvoir les intérêts sociaux, culturels, professionnels et, plus particulièrement, à s'en faire l'expression collective (*Constitution et règlements généraux*, art. 2).

De diverses manières, et selon leur personnalité propre, les héritiers et les héritières de ces fondateurs ont toujours poursuivi et tenté d'atteindre les objectifs initiaux de la corporation. Ils l'ont fait en puisant parfois dans les moyens suggérés par les fondateurs, à savoir l'amélioration des méthodes et techniques d'enseignement de la géographie, la coordination des expériences méthodologiques et la diffusion de toutes les informations pertinentes à cet enseignement.

Avec les années, les moyens que la SPGQ a choisis pour servir tant les intérêts de ses membres que ceux de l'enseignement de la géographie ont évolué. En effet, la SPGQ a dû adapter ses interventions aux multiples changements survenus dans les programmes d'enseignement, ainsi que dans les structures qui régissent la pratique de l'enseignement elle-même. Notre propos ici n'est pas de porter des jugements sur ces mutations, mais elles nous obligent à les prendre en compte si on veut brosser le portrait d'une société qui a à coeur la diffusion de la géographie chez les jeunes, citoyens d'abord et futurs géographes ensuite.

### ... À L'ÉGARD DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Une précision s'impose dès maintenant quant au profil des membres que regroupe la SPGQ. La raison d'être de la Société, c'est-à-dire la diffusion et l'enseignement de la géographie, associée à la présence d'autres associations de géographes telles l'Association professionnelle des géographes du Québec (APGQ) et l'Association canadienne des géographes (ACQ) font que la SPGQ est

---

principalement le lieu d'appartenance du personnel enseignant de niveau secondaire. Cette réalité justifie ses lieux, ses domaines ainsi que ses moyens d'intervention. Ainsi la SPGQ s'associe, le plus possible, aux décideurs des programmes scolaires eux-mêmes et à tout ce qui touche l'évaluation des élèves en géographie.

Il est bon de rappeler ici que l'actuelle grille scolaire du secondaire comporte trois programmes de géographie, soit un en première, un en troisième et un en cinquième. Cependant, bien que seul le programme de troisième (GÉO 314) soit soumis à une épreuve unique du ministère de l'Éducation, il n'est pas, tout comme celui de cinquième d'ailleurs (GÉO 912), à réussite obligatoire aux fins de l'obtention du diplôme d'études secondaires. De plus, en cinquième secondaire, le cours est offert en option. Une telle situation explique la faible formation des élèves québécois en géographie. La SPGQ déplore un tel état de fait surtout si l'on considère l'importance des connaissances de base en géographie pour ceux et celles qui, au collégial, se dirigent en sciences humaines et plus particulièrement en sciences de l'environnement, en cartographie ou en géographie. La question de l'arrimage des programmes entre les niveaux secondaire et collégial, voire universitaire, est ouverte.

La vigilance que la SPGQ exerce à l'égard de l'enseignement de la géographie est rendue également indispensable par la multiplication des connaissances à laquelle nous assistons aujourd'hui. La profusion des connaissances et son corollaire, l'éclatement des disciplines, ont fait apparaître de nouvelles matières scolaires. Pensons, entre autres, à l'écologie, pour n'en nommer qu'une. Un plus vaste choix de matières s'offre maintenant tant aux autorités scolaires qu'aux élèves et ce, sans qu'il soit possible pour autant d'allonger le calendrier scolaire lui-même. Par exemple, pour que soit dispensé le programme de géographie de cinquième secondaire, le personnel enseignant doit en faire la promotion auprès d'élèves potentiels et ce, au même titre que leurs collègues d'autres disciplines à caractère optionnel. De là à imaginer le climat de compétition et d'insécurité qui règne dans les écoles, il n'y a qu'un pas.

### ... À L'ÉGARD DE LA DISCIPLINE

Au cours des dernières années, bon nombre d'auteurs ont soulevé la question de la place et de l'avenir de la géographie au sein des disciplines universitaires. Nous n'y reviendrons pas, mais la question se pose également au niveau secondaire et elle nous amène à la seconde raison qui justifie la vigilance dont la SPGQ doit faire preuve envers la géographie. Pour bien saisir le problème, évoquons les conditions qui régissent la pratique de l'enseignement. Sans nous aventurer dans une démonstration d'ordre technique, rappelons que la structure de travail des enseignants regroupe ceux-ci à l'intérieur de champs disciplinaires qui leur procurent une sécurité et une priorité d'emploi. Ce faisant se retrouvent, dans un même champ, la géographie, l'histoire et la vie économique.

---

De plus, la formation que reçoivent les enseignants du secondaire les prépare à l'enseignement d'une discipline spécifique. Si, pour des raisons d'emploi (d'ordre syndical ou autre), ils doivent dispenser des cours d'une discipline autre que celle pour laquelle ils sont préparés, ces enseignants font face à une double difficulté. La première relève de la compétence et, par le fait même, rend la pratique de l'enseignement fort exigeante. La seconde interfère avec l'intérêt et le sentiment d'appartenance. La SPGQ peut difficilement, dans de tels cas, représenter et défendre les intérêts d'individus qui se verraient partagés entre deux ou même trois associations. En guise d'exemple, une personne peut tout aussi bien, par sa pratique professionnelle, appartenir à trois associations: histoire, économie et géographie.

## DES GESTES CONCRETS

Pour bien assumer ses rôles d'informateur, de diffuseur, de gardien de la discipline et de stimulant auprès de ses membres, la SPGQ diversifie ses actions. D'abord, sans interruption depuis plus de 25 ans, elle tient son congrès annuel. Il s'agit d'un lieu d'échanges, de rafraîchissement, d'information à caractère pédagogique et disciplinaire de même qu'un moment de réflexion collective. Ce serait également le moment — et cette tribune nous permet d'en formuler le souhait — pour les géographes des milieux collégial et universitaire de venir partager avec les autres enseignants l'évolution des connaissances en géographie.

Quant à la promotion de l'enseignement de la géographie comme tel, la SPGQ a su, ces dernières années, imposer sa présence au ministère de l'Éducation, que ce soit lors de l'évaluation des programmes ou de la validation des épreuves annuelles de géographie. Il faut souligner également l'apport d'autres ministères du gouvernement du Québec tels que Agriculture, Pêcheries et Alimentation (MAPAQ), Énergie et Ressources (MER), Affaires municipales (MAM), Environnement (MENVIQ), Industrie, Commerce et Technologie (MIC), à diverses réalisations de la SPGQ et qui ont pour effet d'encourager et de soutenir les activités de la Société auprès de ses membres et des élèves.

Afin de stimuler l'intérêt des jeunes pour la géographie, la SPGQ organise depuis douze ans un concours annuel qui s'adresse aux élèves des trois programmes du secondaire. Cette initiative reçoit le soutien de la Société géographique royale canadienne ainsi que celui du ministère qui intéresse le thème du concours.

Pour informer ses membres sur tous les sujets touchant de près ou de loin leur pratique pédagogique, la SPGQ dispose d'un périodique, *Info-géo*, qui fait suite à la revue *Didactique géographique*. Ce véhicule est également le lieu de communication, d'échanges et de diffusion des expériences et des créations pédagogiques de ses membres.

Notons enfin qu'en tant que porteuse d'une discipline à caractère social, la SPGQ s'est jointe à l'Association professionnelle des géographes du Québec, en 1989, au moment où le Conseil québécois de la conservation et de l'environnement

---

procédait à une consultation sur l'opportunité de doter le Québec d'une stratégie de conservation et de développement des ressources. Les deux associations ont soumis au Conseil un mémoire conjoint traitant de l'éducation relative à l'environnement et d'une perspective globale de conservation. Soulignons également les prises de position officielles de la Société, par le biais des médias, comme ce fut le cas à l'occasion du sauvetage du chantier maritime MIL Davie, l'année dernière.

La Société des professeurs de géographie du Québec a, jusqu'à ce jour, surtout dirigé ses actions vers les intérêts du personnel enseignant en fonction. Cependant, elle n'est pas sans s'intéresser et s'interroger sur la formation de ceux et celles qui assureront la relève de l'enseignement. Peut-être en fera-t-elle son prochain cheval de bataille.